

Vivarte entre en négociations exclusives avec Thierry Le Guénic, Stéphane Collaert et le groupe Log'S pour la cession de San Marina et de SMC Services

Vivarte a pris la décision d'entrer en négociations exclusives avec le trio d'entrepreneurs Thierry Le Guénic, Stéphane Collaert et le groupe Log'S pour la cession de l'enseigne de chaussures San Marina et SMC Services. Créée en 1981, la société San Marina est depuis 2000 une filiale à 100 % de Vivarte. SMC Services, logisticien et prestataire de services des marques de chaussures de centre-ville de Vivarte, est également une filiale à 100 % de Vivarte basée à Aubagne.

Avec cette opération, San Marina disposerait désormais des moyens financiers et humains nécessaires à la poursuite de son repositionnement stratégique et ainsi à sa croissance pérenne. L'enseigne rejoindrait un projet industriel mis efficacement en œuvre par trois spécialistes de la mode et de la distribution retail.

Après l'acquisition de Maison Lejaby, de Rasurel, de Chevignon et de Cosmoparis, Thierry Le Guénic et Stéphane Collaert poursuivraient avec San Marina leur stratégie d'acquisition de marques iconiques françaises qui se distinguent par des identités et des savoir-faire singuliers. Spécialiste de la logistique et du transport, le groupe Log'S a déjà acquis la plateforme logistique des activités de Chevignon, Kookaï et Naf Naf.

San Marina avait conclu l'année 2018 avec un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros, réalisé grâce à la vente de plus d'un million de paires de chaussures au travers d'un vaste réseau de vente : 218 points de vente en France métropolitaine et dans les DOM-TOM, 12 à l'international et un *e-shop*.

Si cette opération se concrétise, le trio d'entrepreneurs reprendrait l'ensemble des points de vente et du personnel de San Marina et de SMC.

Patrick Puy, Président de Vivarte, déclare : « *En faisant le choix de Thierry Le Guénic, Stéphane Collaert et du groupe Log'S, Vivarte confierait en toute sérénité San Marina et SMC Services à un trio d'experts qui propose un projet entrepreneurial solide et ambitieux – un projet qui avait déjà su nous convaincre lors des cessions de Chevignon et de Cosmoparis. Ainsi, Vivarte pourra poursuivre le recentrage de ses activités et de ses moyens sur La Halle, Caroll et Minelli* ».

Contacts media

Clothilde Mbock Mbock | +33 6 29 94 55 34 – clothilde.mbock-mbock@vae-solis.com

Laure Frugier | +33 1 44 72 35 98 – l.frugier@vivarte.fr

A propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 4 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros en 2018, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de deux grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : la périphérie avec La Halle et le centre-ville avec Caroll pour le prêt-à-porter et Minelli pour la chaussure. Le Groupe compte aujourd'hui 10 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 900 en France.